ASPTT DIJON

Section pétanque

**BILAN FINANCIER PROVISOIRE ASPTT DIJON 2023**

**DEPENSES 2023:**

Licence 2023 : 885 € ( gratuité 15 € x 59 adhérents )

Comité C O : 677 € ( inscriptions championnats C O + affiliation 2023 )

Comité C O : 190 € ( inscriptions championnats CLUBS )

Frais Chpt club : 573.19 € ( cdf précy,quetigny, venarey etc )

Tenues 2023 : 1615.93 € ( participation club )

Frais divers : 55.98 € ( cartouche encre )

**TOTAL : 3997.10 €**

**RECETTES 2023 :**

Concours janvier : 943.93 € ( boulodrome )

Concours d’ouverture : 207.15 € ( ASPTT )

Challenge René Malle : 1073.60 € ( ASPTT )

Challenge Baumann /Malle : 721.35 € ( ASPTT )

Soirée dansante AG : 150.00 € ( Estimation ASPTT )

Concours 9/10 déc. : 950.00 € ( Estimation Boulodrome )

**TOTAL : 4046.03 €**

le bilan provisoire actuel présente un léger bénéfice mais il reste des valeurs en estimation qui peuvent encore évoluer mais il nous donne une vue à peu près réaliste de la saison 2023.

Au 29 déc. 2023 le solde du compte Crédit Mutuel est de 8236.59 € et la caisse espèce est de 218.60 €

La caisse du mercredi est à ce jour d’environ 2600 € , cette saison , elle a servi à participer au changement de tenue avec une participation de 1200€ ,à régler les frais de déplacement de championnat club , les frais pour les casse-croute en vétéran ainsi que les apéros club et de cadeaux pour les divers concours interne.

L’ensemble des comptes complets 2023 pourra être consulter après l’AG du siège soit vers la mi-mai.